

PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS AFFECTÉS PAR L'USAGE DE SUBSTANCES DE LEURS PARENTS

Un guide pour les centres d'addictologie

LES ENFANTS AFFECTÉS PAR L'USAGE DE SUBSTANCES DE LEURS PARENTS COURENT PLUS DE RISQUES QUE LES AUTRES ENFANTS



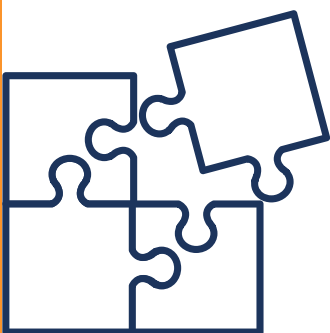
- Ils sont plus susceptibles de développer des problèmes de **santé, sociaux, physiques et psychologiques**.
- Les parents ayant une consommation problématique d'alcool et d'autres drogues peuvent avoir des difficultés à **assumer leurs responsabilités** envers leur enfant en raison d'une **vulnérabilité sociale** qui peut avoir un **impact direct** sur la qualité de vie des enfants.

LES CENTRES D'ADDICTOLOGIE DOIVENT S'ENGAGER À PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS



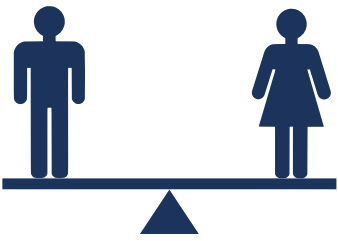
- Alors que la consommation de drogues peut avoir un impact négatif sur les capacités parentales, les centres d'addictologie abordent rarement cette question. De nombreux ne disposent d'aucun protocole pour évaluer les situations à risque pour les enfants et les **interventions demeurent centrées sur les adultes**.
- La plupart des parents ayant une consommation problématique d'alcool ou de drogues ont le bien-être de leurs enfants à cœur. Ils ont besoin d'être aidés par des services non stigmatisants qui développent des **approches efficaces** fondées sur une **perspective systémique**.
- Les centres d'addictologie doivent former les membres de leur personnel afin qu'ils mettent en œuvre des approches d'intervention **fondées sur les droits de l'enfant**.

UN DÉFI POUR LES PROFESSIONNELS : PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE LES VIOLATIONS DE LEURS DROITS TOUT EN ASSURANT LE SUIVI DE LEURS PARENTS



- Les professionnels des addictions peuvent être réticents à obtenir des informations sur les enfants de leurs bénéficiaires. Ils craignent souvent de **nuire à l'alliance thérapeutique** mise en place avec les parents, ou bien de **faire l'objet de représailles** si une situation de maltraitance est révélée. Enfin, **beaucoup manquent de formation** dans ce domaine ou bien pensent qu'ils doivent se consacrer avant tout **aux problèmes associés aux drogues**.

INTÉGRER UNE PERSPECTIVE SEXOSPÉCIFIQUE DANS LES CENTRES D'ADDICTOLOGIE: ENCORE DU CHEMIN À FAIRE



- Les professionnels **peuvent encore faire preuve de préjugés** lorsqu'ils abordent la question des compétences parentales des usagers. Si les **hommes sont souvent moins impliqués** que les femmes dans l'éducation des enfants, on a tendance à les en féliciter davantage. À l'inverse, **les femmes sont souvent blâmées** si elles utilisent ou sont dépendantes de drogues, même si ce sont elles qui s'occupent principalement des enfants.
- Développer **une perspective sexospécifique** dans les centres d'addictologie contribue à **protéger et à promouvoir les droits des enfants**.

IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT D'IDENTIFIER LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'ENFANT, MAIS AUSSI DE RÉAGIR VITE ET DE FAÇON EFFICACE



- Si de nombreux professionnels sont formés à l'évaluation des risques que courent les enfants, **trop peu d'initiatives sont prises** pour assurer leur protection.
- Face à une situation de maltraitance, les professionnels **peuvent hésiter à réagir** par peur de la réaction des personnes impliquées, par ignorance des circuits ou par manque de soutien de l'institution.

LA VOIE À SUIVRE. NOUS DEVONS:



- Prendre en compte la perspective des droits de l'enfant dans les centres d'addictologie pour adultes en termes de **conception et de mise en œuvre**.
- Améliorer la **formation et la supervision** des professionnels.
- Faire du **soutien parental** un aspect essentiel du plan de traitement.
- Inclure de façon systématique les enfants exposés à l'usage problématique de substances et leur situation dans la **collecte des données**.
- Admettre que la stigmatisation est la principale cause de la réticence des parents à parler de leurs enfants ; trouver des stratégies appropriées ; et **éviter à tout prix les interventions stigmatisantes** qui ne servent qu'à occulter les situations de maltraitance.
- Fonder toute initiative visant à améliorer la situation des familles et des enfants sur l'**autonomisation des individus, des familles et des communautés**.

IL EST TEMPS DE METTRE L'ACCENT SUR LES DROITS DES ENFANTS AFFECTÉS PAR L'USAGE DE SUBSTANCES DE LEURS PARENTS